

Foire Aux Questions

1. Formuler une demande au Doyen ou obtenir un entretien ?

(par ex. équivalences et dispenses d'examens)

Envoyer ou déposer une demande écrite datée et signée (pas par email), à l'attention du Doyen, au Secrétariat des étudiants (bureau 3093); et joindre les pièces justificatives.

2. Obtenir un entretien avec une Conseillère aux études ?

En période de cours se présenter aux heures de réception libre ou adresser un courriel en proposant plusieurs dates de disponibilité.

www.unige.ch/droit/fac/organisation/conseillere/

3. Horaires des cours et calendrier de la Faculté?

www.unige.ch/droit/etudiants/programme-et-calendriers/

Consulter le « **tableau des dates importantes** » très utile tout au long de l'année, également disponible sur ce lien.

4. Trouver les dates pour:

- Inscriptions aux cours et aux examens
- Planning des examens écrits
- Consultation et retrait des travaux d'examens écrits
- Publication des horaires personnalisés
- Publication des résultats

www.unige.ch/droit/etudiants/examens/

5. Trouver les formulaires pour :

- **Demande de congé**
- **S'inscrire à :** Rédaction juridique
Cours hors Faculté
Séminaire ou mémoire hors séminaire
Stage académique
- **Changer de maîtrise en cours de programme**
- **Report de notes de la Maîtrise au CDT ou inversement**

www.unige.ch/droit/etudiants/baccalaureat/telechargements/

www.unige.ch/droit/etudiants/maitrise/telechargements/

6. Annoncer une absence à un examen ?

(uniquement pour les étudiants inscrit à la Faculté)

- Maladie : Faire parvenir dans les 3 jours le formulaire « **Avis d'absence à un examen** », accompagné d'un **certificat médical**, disponible au Secrétariat des étudiants ou sur : www.unige.ch/droit/etudiants/directives/
- Autres motifs : Déposer une demande écrite au Secrétariat, à l'attention du Doyen et joindre les pièces justificatives.

7. S'inscrire à un examen lorsque l'on n'est pas étudiant de la Faculté ?

(Attention : respecter les délais d'inscription de notre Faculté : voir point 2)

- Etudiants immatriculés dans une autre faculté :
Formulaire disponible au Secrétariat des étudiants (bur. 3093) ou sur : www.unige.ch/droit/etudiants/examens/directives.html
- Auditeurs :
 - A) S'inscrire en ligne www.unige.ch/droit/cite/auditeurs.html
 - B) Compléter le formulaire *ad hoc* « auditeurs », disponible au Secrétariat des étudiants (bur. 3093) ou sur : www.unige.ch/droit/etudiants/directives/
 - C) Joindre au formulaire un justificatif de paiement des cours.

8. Modifier vos données personnelles/ obtenir une attestation d'immatriculation ?

Directement sur le portail avec vos identifiants personnels.

9. Renseignements concernant le Doctorat ?

www.unige.ch/droit/etudes/formation/doctorat.html

10. Renseignements concernant l'Ecole d'Avocature (ECAV)?

www.unige.ch/droit/ecav/

13. Renseignements sur les taxes universitaires ?

www.unige.ch/formalites/taxes/semestre/

01.04.2019/ms